



## Fédération Française de Badminton

9-11 avenue Michelet  
93583 Saint-Ouen Cedex  
Téléphone 01 49 45 07 07  
Télécopie 01 49 45 18 71  
e-mail : [ffba@ffba.org](mailto:ffba@ffba.org)

Habilitée par arrêté ministériel  
N° 06034 du 16 mars 1979.  
Affiliée au Comité National  
Olympique et Sportif Français.  
Membre de l'International  
Badminton Federation



Pôle Ressources National



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS  
ET DE LA  
VIE ASSOCIATIVE

Tampon du Club/Codep/Ligue



## LE MOT DU PRÉSIDENT

*Le Badminton connaît  
un engouement qui ne se dément pas.  
La Fédération Française de Badminton  
a la volonté forte de poursuivre  
son ouverture et de faciliter  
l'accueil de tout un chacun.*

### **L'Handibad a donc sa place parmi nous.**

*Cette plaquette a pour objet  
d'expliquer les aménagements  
nécessaires et l'on conviendra  
aisément qu'ils ne sont pas  
réthoriques.*

*Aussi je souhaite vivement  
que chaque club, chaque structure  
favorise la pratique du Badminton  
des personnes à mobilité réduite.*

*Le respect d'autrui et la convivialité  
inhérente à notre sport  
qui constituent nos valeurs  
et notre état d'esprit  
s'y trouveront confortés.*

Paul-André Tramier  
Président de la FFBA



## Le handibad POURQUOI ?

Favoriser la pratique du badminton pour les personnes handicapées physiques en apportant des informations aux clubs en vue de les accueillir :

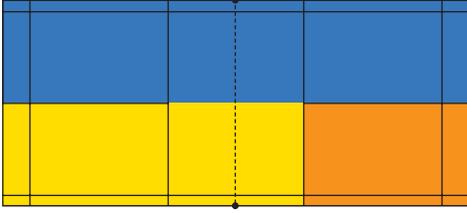
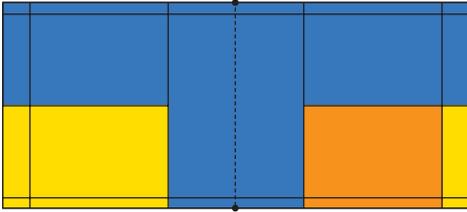
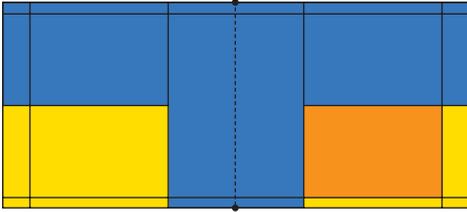
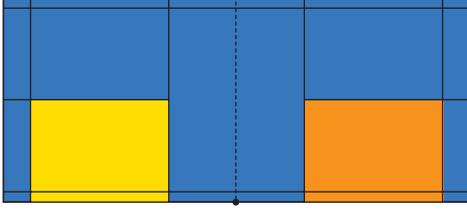
- Les bienfaits du sport, notamment du Badminton pour les pratiquants handicapés sont multiples. Il est utile de se rappeler que la pratique sportive procure une plus grande confiance en soi, une meilleure santé, une meilleure image de son corps et développe la notion de dépassement de soi et de respect de l'autre.
- De plus, la notion d'intégration par le sport est omniprésente dans la volonté des acteurs du mouvement sportif français. En effet, ce dernier œuvre pour que les pratiquants accèdent aux mêmes offres de pratique que tout autre sportif.

## Le handibad POUR QUI ?

L'handibad s'adresse à toutes personnes, enfants et adultes, pratiquants occasionnels ou sportifs confirmés, présentant un handicap physique.

## Règlement adapté

 Zone de jeu  
 Zone de service

TYPE DE HANDICAP	MATÉRIEL SPECIFIQUE	HAUTEUR DE FILET	COURT UTILISÉ
Handicap Membre Supérieur (amputations, plexus...)	Aucun	Normale (1,55 m)	Normal
Handicap Membre Inférieur <b>Joueur Debout</b> (amputations, hémiplégié...)	Aucun	Normale (1,55 m)	
Handicap Membre Inférieur <b>Joueur en Fauteuil AVEC</b> abdominaux (paraplégique, polio, IMC...)	Fauteuil Roulant avec roulette anti-bascule	1,40 m	
Handicap Membre Inférieur <b>Joueur en Fauteuil SANS</b> abdominaux (paraplégique, polio...)	Fauteuil Roulant avec roulette anti-bascule	1,40 m	
Handicap Membre Inférieur <b>Joueur Assis</b> (tétraplégique, polyhandicap...)	Aucun	1,20 m	

Vous trouverez toutes les informations relatives au Handibad sur le site officiel : [www.ffba.org/handisport](http://www.ffba.org/handisport)

## Le handibad COMMENT ?

- Disposer d'un gymnase accessible.
- Disposer d'un court de Badminton classique.
- Avec quelques adaptations de bon sens sur le plan pédagogique et sécuritaire, il est très simple d'intégrer une personne handicapée dans son club, lors des créneaux d'entraînements valides. Des règles adaptées à chaque handicap existent pour permettre la pratique.

Seules les personnes se déplaçant dans un fauteuil roulant, ont besoin de matériel adapté leur assurant une totale sécurité : afin d'éviter toute chute en reculant, une roulette "anti-bascule" doit être placée à l'arrière du fauteuil.

Le Handibad peut se pratiquer en **Simple Homme**, **Simple Dame**, **Double Hommes**, **Double Dames** et **Double Mixte** et allier des pratiquants valides et handicapés.